

Éducation musicale

Mme Dauneau



Éducation musicale

Le cours

Le cours d'éducation musicale est basé sur

- *l'écoute*
- *la participation orale*
- *les activités vocales, corporelles ou instrumentales, selon les séquences*



La première chose est donc de se rendre disponible et pour cela travailler la concentration!

Éducation musicale

Matériel et travail demandé

En cours il faut avoir son cahier, sa trousse. On travaille souvent au crayon à papier / gomme.

Le travail à la maison peut avoir plusieurs aspects mais il doit être régulier :

- *toujours relire la partie du cours étudié en classe*
- *apprendre le nouveau vocabulaire (écrit en gras ou souligné)*
- *effectuer les recherches demandées (dates d'un compositeur, écouter un morceau...)*
- *apprendre les paroles de la chanson étudiée*